

**BIÉLORUSSIE**

**Le gouvernement ne doit pas tirer prétexte des heurts qui se sont produits lors de la Marche pour la liberté pour prendre des mesures de répression**

*Index AI : EUR 49/28/99*

*« Les autorités ne doivent pas tirer prétexte des violents affrontements survenus hier pour procéder à des rafles de membres pacifiques de l'opposition biélorusse », a déclaré ce jour (lundi 18 octobre 1999) Amnesty International.*

*L'organisation de défense des droits humains a appris qu'au moins 200 manifestants avaient été arrêtés par la police à la suite du mouvement de protestation qui aurait réuni, dimanche, quelque 20 000 personnes. Bien que de nombreux contestataires aient été remis en liberté peu après leur interpellation, il semble qu'un nombre important d'opposants soient toujours détenus.*

*Amnesty International*

*craint que ces arrestations ne se poursuivent aujourd'hui et a appris que des chefs de file de l'opposition s'étaient réfugiés dans la clandestinité.*

*D'après les informations recueillies, un porte-parole de la police a indiqué aujourd'hui que 40 manifestants étaient toujours détenus et devraient être inculpés dans les jours à venir. Selon les groupes d'opposition, ce nombre pourrait être en deçà de la réalité.*

*« Tout contestataire appréhendé pour avoir manifesté sans violence contre le président Alexandre Loukachenko doit être libéré immédiatement et sans condition », a souligné l'Organisation.*

*Si Amnesty International*

ne cautionne en aucune manière l'usage de la violence, elle considère comme un prisonnier d'opinion tout manifestant placé en détention uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté de réunion.

Prenant les devants dans une déclaration rendue publique le 14 octobre (voir le Bulletin d'informations publié sous le numéro d'index AI : EUR 49/26/99), Amnesty International avait appelé les autorités à informer tous les agents de la force publique chargés d'assurer le maintien de l'ordre durant les manifestations que la torture et les mauvais traitements sont interdits en toutes circonstances par la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi que par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auxquels la

La Marche pour la liberté organisée dimanche par

Biélorussie est partie.

« Aucune des personnes actuellement en détention ne doit être maltraitée par la police. Les manifestants soupçonnés d'avoir eu un comportement violent doivent être jugés dans le respect des normes internationales d'équité et ne doivent pas être soumis à des traitements cruels, inhumains ou dégradants », a déclaré aujourd'hui Amnesty International.

L'Organisation exhorte les autorités à mener immédiatement une enquête impartiale sur les allégations faisant état de mauvais traitements infligés par des policiers, que ce soit pendant la marche de dimanche ou au cours d'une période de détention, et à veiller à ce que tout policier s'étant rendu coupable d'un usage abusif de la force ou de mauvais traitements soit déféré à la justice.

#### Informations générales

l'opposition visait à protester

contre le régime de plus en plus impopulaire du président Alexandre Loukachenko. Bien que des violences aient été signalées ultérieurement dans la journée, la manifestation s'est apparemment déroulée pacifiquement et sans heurts. Après que les contestataires furent parvenus au terme de leur parcours, place Bangalor, un petit groupe de manifestants a tenté de se diriger vers le centre-ville. Il s'est alors heurté aux forces de l'ordre qui lui ont barré le passage. Après avoir été attaqués par les policiers équipés de matraques et de boucliers antiémeutes, les contestataires auraient répliqué par des jets de pierres.

Ces derniers mois, Amnesty International s'est déclarée préoccupée à maintes reprises par la situation des droits humains en Biélorussie. L'Organisation a reçu de nombreuses informations selon lesquelles des manifestants auraient été arrêtés uniquement pour avoir exercé sans violence leurs droits à la liberté de réunion et à la liberté d'expression.

Des membres pacifiques de l'opposition ont déjà été maltraités par la police au cours de

mouvements de protestation similaires. En outre, Amnesty International pense que les autorités biélorusses ont pris délibérément pour cibles des chefs de file de l'opposition ayant ouvertement critiqué le gouvernement, et ce dans le but de les intimider et de les réduire au silence. L'Organisation craint que la confrontation de dimanche ne serve de prétexte pour poursuivre la campagne de répression menée contre ceux qui s'opposent pacifiquement au régime. ?

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 171 413 5566, ou consulter notre site [web \(http://www.amnesty.org\)](http://www.amnesty.org).